

## Organisation et fonctionnement des centres de loisirs – année 2018

### 1 - Mise en place de l'accueil de loisirs pour les enfants de 2 à 15 ans.

#### **1 Fonctionnement**

les périodes de l'accueil de loisirs

- Vacances de Printemps du 23 avril au 4 mai 2018
- Vacances d'été du 9 juillet au 3 août 2018

#### 1.2 Horaires

1.2.1 Centre :  
Matin : 9H à 12H  
Après midi : 13H30 à 17H

1.2.2. Garderie:  
Matin : 8H à 9H  
Soir : 17H à 18H

1.2.3 cantine  
12h à 13h30

#### 1.3 Capacité d'accueil

Mois de Avril : 70 enfants maximum

Mois de juillet : 112 enfants avec des maxima de 40 enfants de moins de 6 ans, de 72 enfants de plus de 6 ans.

#### 1.4 Organisation et Encadrement

**l'organisation et l'encadrement seront assurés par un prestataire extérieur**

#### 1.5 Accessibilité

Centre des 2/15 ans : Age minimum : 2 ans scolarisés au premier jour de l'ouverture du Centre (l'enfant ne devra plus porter de couche).

Age maximum : 15 ans au dernier jour de l'ouverture du Centre.

## 2 - Tarifs

### **1) Centres de loisirs :**

Le tarif 2018 s'entend à la **semaine indivisible** :

	LOMPRETOIS		
	TARIF A LA SEMAINE (5 JOURS)		
	1 enfant	2 enfants (-10%)	à partir de 3 enfants (-15%)
<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>			
DE 0 à 600€	19,50 €	17,55 €	16,58 €
DE 601 à 820€	26,00 €	23,40 €	22,10 €

DE 821 à 1150€	35,50 €	31,95 €	30,18 €
DE 1151 à 1405€	45,00 €	40,50 €	38,25 €
DE 1406€ ET PLUS	58,00 €	52,20 €	49,30 €

	<b>EXTERIEURS</b>		
	<b>TARIF A LA SEMAINE (5 JOURS)</b>		
	1 enfant	2 enfants (-10%)	à partir de 3 enfants (-15%)
<b>Tarif unique</b>	83,00 €	74,70 €	70,55 €

	<b>LOMPRETOIS</b>		
	<b>TARIF A LA SEMAINE (4 JOURS : en cas de jour férié)</b>		
	1 enfant	2 enfants (-10%)	à partir de 3 enfants (-15%)
<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>			
DE 0 à 600€	15,60 €	14,04 €	13,26 €
DE 601 à 820€	20,80 €	18,72 €	17,68 €
DE 821 à 1150€	28,40 €	25,56 €	24,14 €
DE 1151 à 1405€	36,00 €	32,40 €	30,60 €
DE 1406€ ET PLUS	46,40 €	41,76 €	39,44 €

	<b>EXTERIEURS</b>		
	<b>TARIF A LA SEMAINE (4 JOURS : en cas de jour férié)</b>		
	1 enfant	2 enfants (-10%)	à partir de 3 enfants (-15%)
<b>Tarif unique</b>	66,40 €	59,76 €	56,44 €

- 2) **Cantine** : 20 € par semaine de 5 jours – 16 € pour la semaine de 4 jours  
3) **Garderie** : 1 €50 le matin - 1 €50 le soir  
4) **Camping avec repas** : 9,50 € par jour  
5) **Pique-nique facturé obligatoirement lors des sorties organisées à la journée** : 3 €00.

### **Centres de loisirs sans hébergement – mise en œuvre d'une coopération avec la commune de Verlinghem**

Dans le cadre d'une volonté commune de coopération et de mutualisation des moyens, les communes de Lompret et de Verlinghem ont décidé d'unir leurs moyens pour l'organisation des centres de loisirs. La présente convention a pour objet de fixer les modalités financières et organisationnelles relatives à l'accueil des enfants au sein des centres de loisirs sans hébergement des communes de Lompret et de Verlinghem pour l'année 2018.

Les dates de fonctionnement des centres de loisirs sont les suivantes :

- Vacances d'hiver du 26 février 2018 au 9 mars 2018 : organisation par la commune de Verlinghem dans ses locaux

- Vacances de printemps du 23 avril 2018 au 4 mai 2018 : organisation par la commune de Lompret dans ses locaux
- Vacances d'août du 6 août au 31 août 2018 : organisation par la commune de Verlinghem dans ses locaux
- Vacances d'automne du 22 octobre 2018 au 26 octobre 2018 : organisation par la commune de Verlinghem dans ses locaux

Les centres de loisirs de Juillet 2018 sont organisés indépendamment par chaque commune.

Les dispositions de cette coopération sont les suivantes :

- Accueil des enfants de Lompret durant les centres de loisirs d'hiver de Verlinghem
- Accueil des enfants de Verlinghem durant les centres de loisirs de printemps de Lompret
- Mise à disposition de 10 places pour les enfants de Lompret aux centres de Verlinghem d'août et d'automne